



LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE NORMANDIE

APPEL A CANDIDATURES POUR LES POSTES VACANTS

AU SEIN DES INSTANCES DE LA LIGUE

POUR LA FIN DE LA MANDATURE 2016/2020

Conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, le Comité Directeur élit les membres des Commissions, Collèges et Comités, lors des élections de la Ligue Motocycliste Régionale de Normandie qui se tiendront le 26 janvier 2018, à la Salle du Circuit des Sports Mécaniques – Les Illandes - 14170 Vendeuvre.

Conformément à l'article 10 des Statuts de la Ligue : En cas de vacance parmi les membres des Commissions, Collèges et Comités, le Comité Directeur peut compléter ces instances.

Conformément aux articles 6, 7 et 8 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur élit, à la majorité simple, les membres des commissions, collèges et comités.

POSTES VACANTS

- Commission Moto-cross	17 membres	→ 2 postes vacants
- Commission Course sur Route	6 membres	→ 1 poste vacant
- Commission Tourisme	4 membres	→ 2 postes vacants
- Collège Technique	6 membres	→ 1 poste vacant
- Collège Commissaires de Piste	6 membres	→ 3 postes vacants
- Comité Sport Educatif	5 membres	→ 1 poste vacant

Les membres des commissions et collèges doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM en cours de validité. Cette obligation ne concerne pas les comités.

Attention, un candidat ne peut se présenter qu'au sein d'une seule commission sportive (mais peut être élu au sein des différents collèges ou comités).

Les candidatures doivent être adressées à la Ligue au moins quinze jours avant la date des élections, par pli recommandé avec demande d'avis de réception, **soit le 11 JANVIER 2018**, le cachet de la poste faisant foi.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue :

LMN Secrétariat – 2, rue des Artisans – 14470 COURSEULLES-SUR-MER